



ORDRE DES AVOCATS
- LILLE -

Maître Sabrina FARHI
Avocat
Case 0407

Nos ref. : DPE001325/MCD/SAD/SL
Destinataire : FARHI Sabrina
Vos ref. :

Concerne : Statuts/actes validés

Le 16 Mars 2021

Mon Cher Confrère,

Par délibération du 15 mars 2021, le Conseil de l'Ordre a pris acte de votre qualité d'associée de l'AARPI LYS AVOCATS à compter du 9 février 2021.

Par ailleurs, il a été acté l'inscription au Tableau de l'AARPI LYS AVOCATS en qualité de structure inter-barreaux.

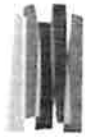
Je vous prie de me croire,

Votre bien dévoué Confrère,

Pour Marie-Christine DUTAT
Bâtonnier de l'Ordre

Samuel DAVAINÉ
Secrétaire Général de l'Ordre





ORDRE DES AVOCATS
- LILLE -

Maître Yann DELOFFRE
Avocat
8, rue Victor Hugo
60270 GOUVIEUX

Nos ref. : DPE001446/MCD/SAD/SL
Destinataire : DELOFFRE Yann
Vos ref. :

Concerne : Statuts/actes validés

Le 16 Mars 2021

Mon Cher Confrère,

Par délibération du 15 mars 2021, le Conseil de l'Ordre a pris acte de l'inscription au Tableau de l'AARPI LYS AVOCATS en qualité de structure inter-barreaux.

Votre cabinet secondaire sis à Lille, 36 rue de l'Hôpital Militaire est donc désormais considéré comme un établissement secondaire de l'AARPI LYS AVOCATS.

Je vous remercie de bien vouloir me faire parvenir un extrait K-bis dès que celui-ci sera en votre possession.

Je vous prie de me croire,

Votre bien dévoué Confrère,

Pour Marie-Christine DUTAT
Bâtonnier de l'Ordre

Samuel DAVAINÉ
Secrétaire Général de l'Ordre

